



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE  
  
SECRETARIAT GENERAL

Bruxelles, le 5 mai 2011  
(OR. en)

CM 2846/11

PARLNAT  
CODEC  
COUR  
INST  
JUR

**COMMUNICATION**

**INFORMATIONS DESTINÉES AUX SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS  
NATIONAUX**

---

Correspondant: Direction des relations interinstitutionnelles  
dri.parlnat@consilium.europa.eu

---

Objet: **Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le statut  
de la Cour de justice de l'Union européenne et son annexe I**  
**Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux juges  
par intérim du Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne**  
- Informations destinées aux parlements nationaux  
[ref. 2011/0901 (COD) - 8787/11 CODEC 607 COUR 18 INST 197 JUR 160  
PARLNAT 112 + ADD 1 (fiche sur l'incidence financière du projet)  
ref. 2011/0902 (COD) - 8786/11 CODEC 606 COUR 17 INST 196 JUR 159  
PARLNAT 111]

---

Le Conseil a l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 2, dernier alinéa, du protocole (n° 1) sur le rôle des parlements nationaux dans l'Union européenne, l'ensemble des versions linguistiques du projet de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le statut de la Cour de justice de l'Union européenne et son annexe I et du projet de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux juges par intérim du Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne ont été transmises aux parlements nationaux pour information.

Pour le Secrétaire général

Jim CLOOS

Directeur général adjoint

Questions politiques générales et  
relations interinstitutionnelles